

## JOUAN Laure

---

**De:** LECARDRONNEL, Iwan (ARS-PACA/DTARS-06/DGDRSE)  
[Iwan.LECARDRONNEL@ars.sante.fr]  
**Envoyé:** vendredi 15 janvier 2021 10:36  
**À:** JOUAN Laure  
**Objet:** RE: Dde avis sur périmètre captage Châteauneuf Grasse RD2210

Bonjour ,

Le secteur d'étude est localisé dans le périmètre de protection éloigné du forage Saint Jean situé sur la commune de Bar sur Loup . Cette ressource en eau n'étant à ce jour plus utilisée pour l'alimentation en eau potable ce projet n'appelle pas d'observation de l'ARS.

Cordialement,



**Iwan LECARDRONNEL** / Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire  
Délégation Départementale des Alpes-Maritimes  
Département Prévention et Gestion des Risques et Alertes Sanitaires  
Santé-Environnement  
Tel. direct : **04.13.55.87.40**

---

● **ARS Paca, une agence, une région,  
pour une meilleure santé**

[www.paca.ars.sante.fr](http://www.paca.ars.sante.fr)



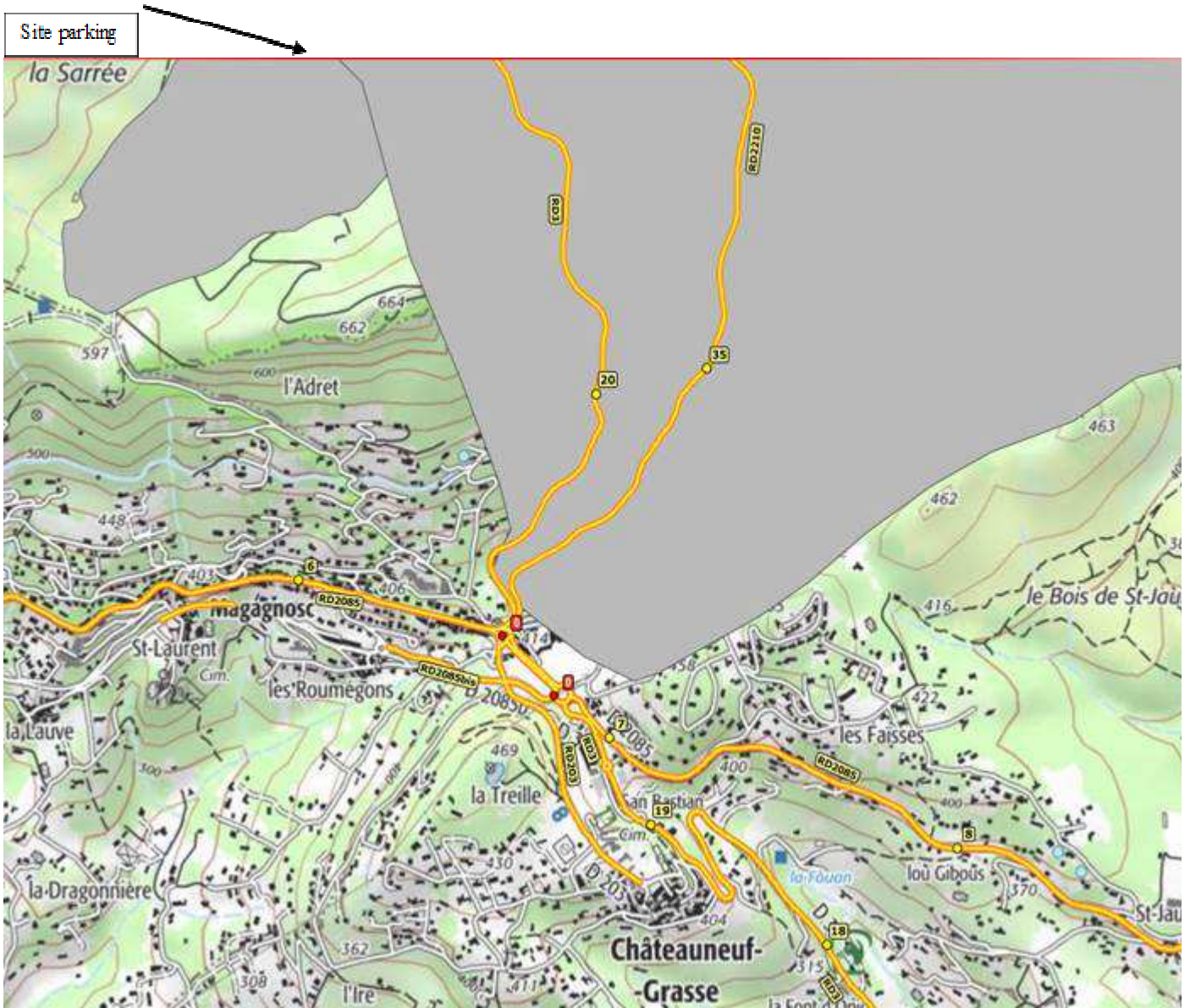
Notre site internet évolue ! Rendez-vous sur [paca.ars.sante.fr](http://paca.ars.sante.fr)

---

**De :** JOUAN Laure [mailto:ljouan@departement06.fr]  
**Envoyé :** jeudi 14 janvier 2021 15:48  
**À :** LECARDRONNEL, Iwan (ARS-PACA/DTARS-06/DGDRSE)  
**Objet :** Dde avis sur périmètre captage Châteauneuf Grasse RD2210

Bonjour,

Je me permets de vous contacter afin de vérifier si le projet du Département d'aménager un pk de 95 places sur les parcelles AC158 / AC 159 – commune de Châteauneuf de Grasse est intégré dans un périmètre de protection de captage d'eau potable, tel que représenté sur la carte ci-dessous en gris.



Je vous envoie par lien wetransfer une notice de présentation de ce projet qui peut vous être soumis officiellement pour avis par courrier, si vous me confirmez qu'il impacte le périmètre.

Je vous remercie de votre réponse,  
Bien cordialement,  
Meilleurs vœux !

**Laure JOUAN**

Adjointe Service Procédures Mobilité Déplacements  
Direction des Routes et des Infrastructures de Transports  
Département des Alpes-Maritimes  
04 97 18 72 41



Les ministères sociaux agissent pour un développement durable.

Préservons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !